

Le monde vers lequel nous allons parce que les suppressions d'emplois au ministère des Finances concernent aussi les usagers du service public

Sous prétexte de donner l'exemple, la Direction Générale des Finances Publiques a été amputée de 32 000 emplois depuis 2002, ce qui en fait, en proportion, un des plus gros contributeurs à l'effort de maîtrise de la dépense publique.

Certes, il est possible de s'en féliciter en supposant que, moins il y a de contrôleurs, moins il y aura de contrôles (ce qui reste à démontrer), mais en fait, c'est le service rendu à l'utilisateur qui, en tout premier lieu, se dégrade.

L'objectif est en effet de réduire à outrance toute intervention humaine dans l'établissement de l'impôt.

Résultat :

- si vous avez besoin d'être informé(e) au moment de votre déclaration ou si vous ne comprenez pas un de vos avis d'imposition,

Aujourd'hui	Demain
Vous êtes proche de votre centre des finances publiques (service des impôts ou trésorerie)	Les sites de proximité auront disparu ; vous devrez faire 100 ou 200 kms pour rencontrer un agent de l'administration (à supposer que ce soit encore possible)
Vous avez un interlocuteur qui prend le temps de vous expliquer. Vous connaissez son nom. Vous pouvez le recontacter au besoin.	Votre interlocuteur, c'est votre écran d'ordinateur ou, à la rigueur, une voix au téléphone, un(e) inconnu(e) que vous n'avez que très peu de chances de pouvoir recontacter.

- vous avez des difficultés pour payer vos impôts

Aujourd'hui	Demain
Les agents des finances publiques sont présents pour vous écouter et, si nécessaire, adapter les modalités de recouvrement aux circonstances.	Si, comme il est annoncé à demi-mot, le recouvrement de l'impôt est privatisé, les entreprises concernées emploieront tous les moyens possibles pour vous faire payer, quelles que soient les circonstances. Dans tous les cas, vous n'aurez plus d'interlocuteur de proximité

- Vous trouvez que les impôts locaux sont trop lourds

Aujourd'hui	Demain
Les comptables publics (anciennement les percepteurs) tiennent gratuitement les comptes des collectivités locales. Ils sont à la disposition des élus pour les aider et les conseiller dans leur gestion.	La comptabilité des collectivités, regroupées en communautés de grande taille, sera vraisemblablement assurée par des cabinets d'expertise comptable qui, eux, ne travailleront pas gratuitement. Et ça se répercutera sur les impôts locaux.

Ce ne sont que quelques exemples, mais ils montrent bien que la déshumanisation programmée des finances publiques se fera avant tout au détriment des contribuables, tout particulièrement les plus modestes d'entre eux.